

**TRIBUNAL DE POLICE
DE**

Circonscription de Sécurité Publique
de

Ministère Public

**Maître Xavier MORIN
57 rue Cortambert
75016 PARIS**

13/

le, **16 AOUT 2013**

Affaire :
Procès-verbal électronique N°
N° OMP :

du 3 juin 2012

Maître,

Par courrier, en date du 17 janvier dernier, vous avez formé opposition à l'ordonnance pénale rendue par la juridiction de proximité de , en date du 13 décembre 2012 à l'encontre de votre client, M. L , demeurant

Après un nouvel examen approfondi de ce dossier et au vu des motifs invoqués par votre client, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à sa requête en exonération et de procéder au classement de cette affaire ; je vous laisse le soin d'en informer l'intéressé.

Je vous prie de croire, Maître, en l'expression de mes salutations distinguées.

